

Se former pour un mandat efficace

Bien organiser une
équipe municipale



L'AFIP est agréée pour la formation d'élus depuis 1995.

Pour en savoir plus :

AFIPaR - 12 bis rue St Pierre - 79500 Melle - Tél. 05 49 29 15 96 - Fax. 05 49 29 25 84 - afipar@wanadoo.fr



Association de Formation et d'Information pour les Paysans et les Ruraux
Les acteurs, le territoire, le projet.

Madame, Monsieur,

Elu(e) local(e), vous souhaitez contribuer au bien-être des habitants et à l'avenir de votre territoire. Mais chaque jour, vous mesurez la complexité de la tâche, notamment dans la manière d'aborder les sujets et de les travailler avec la population, vos collègues élus, et les employés de votre collectivité.

Les associations AFIPAR, DéPart et Triangles, basées en Poitou-Charentes, agissent depuis plusieurs années de manières complémentaires sur la formation et l'accompagnement d'acteurs du développement local. Depuis mi 2007, elles proposent conjointement des actions vers les élus.

Comment agir pour le mieux : dans un contexte qui évolue très rapidement, où les questions de développement durable deviennent incontournables ?

face à des sollicitations toujours plus nombreuses, exigeantes et contradictoires de la part de la population ?

dans une équipe, avec des caractères, des parcours personnels, des disponibilités très différentes ?...



Recherche action
démarches participatives.
Le développement durable, les démarches participatives.

Face à ces multiples questions, la formation est non seulement un droit, mais une nécessité pour chaque élu, et un investissement utile pour la collectivité.

C'est pour répondre à ce besoin que nous avons construit ce catalogue de formations pour les élus locaux. Il aborde trois grands thèmes :

- la dynamique interne à une équipe : comment s'organiser, faire en sorte que chacun donne le meilleur de lui-même, en tant qu'élu ou en tant qu'employé de la collectivité.
- le territoire et ses acteurs, pour agir en connaissance de cause, non seulement pour les habitants, mais avec eux
- le développement durable, dans l'ensemble de ses composantes



L'organisation des équipes, la prévention et la gestion des conflits.

Ce catalogue présente certaines des thématiques qui nous semblent importantes à prendre en compte. Nous restons à votre disposition pour vous proposer des modules complémentaires.

La formation est une chance pour les élus et les collectivités...
Nous espérons vous en faire profiter prochainement !

DES FORMATIONS POUR QUI ?

L'ensemble des formations proposées dans ce catalogue s'adresse à tous les élus locaux,

- ▶ dans leur premier mandat ou non,
- ▶ rural ou urbain,
- ▶ pour des interventions en interne dans des équipes municipales ou intercommunales,
- ▶ pour des actions de formation réunissant des élus de différentes collectivités,
- ▶

Quelques formations s'adressent davantage à des participants qui ont certains savoirs ou expériences de base. Mais la motivation est un moteur d'apprentissage important !

DES FORMATIONS PAR QUI ?

Les formateurs retenus ont tous acquis une grande expertise dans leur domaine, à la fois par des connaissances théoriques, des pratiques professionnelles, des engagements électifs et des expérimentations militantes depuis de nombreuses années. Ils animent tous depuis des années des actions de formation et d'accompagnement de porteurs de projets.

COMMENT SE DERoule UNE ACTION DE FORMATION ?

Pour chaque module de formation présenté dans ce catalogue, nous vous proposons un déroulé qui inclut :

- * apport théorique,
- * partage de vos expériences et analyse de vos pratiques,
- * pistes d'actions pour l'avenir.
- * pour certains modules, nous pourrions aussi proposer l'apport d'expérience conduite dans d'autres territoires (par témoignage ou par vidéo).

Chacun des modules présentés peut se dérouler de trois manières différentes :

Une **introduction**. 2 heures, nous faisons une présentation de la thématique, nous la relierons à votre vécu, nous abordons les prémices de ce qui peut changer. Un mémento des principes généraux liés au sujet est remis à chaque participant.

Une **approche**. En une demi-journée, nous abordons d'une manière plus complète à la fois la partie théorique et la partie utilisation / mise en œuvre à partir de vos situations vécues. En plus du mémento, une fiche récapitulant les pistes possibles dans votre collectivité est envoyée à l'issue de la formation.

Un **approfondissement** : sur une journée, nous allons plus à fond sur le sujet choisi. Vous en avez une vision plus globale, et vous disposez d'outils pour répondre au besoin que vous avez identifié. En plus du mémento, un document personnalisé pour rappeler les actions envisageables dans votre collectivité est envoyé à l'issue de la formation.

Si un groupe a suivi le module « introduction » et souhaite une « approche » ou un « approfondissement », nous en tiendrons compte dans notre pédagogie des acquis collectifs, pour aller plus avant dans le sujet.

Bien évidemment, même un module « approfondissement » d'une journée ne permettra jamais d'aller totalement au fond d'un sujet. Si vous en ressentez le besoin, nous pouvons vous proposer un autre temps de formation pour aller plus loin sur le sujet. Nous pouvons également vous accompagner pour la mise en œuvre et le suivi concret d'un projet.

QUEL EST LE COUT DE CES FORMATIONS ?

Pour une formation dans un groupe « fermé », à l'initiative d'une collectivité (ou un groupement de collectivités) qui nous sollicite, nos tarifs sont de :

- 300 euros le module d'initiation
- 400 euros pour le module d'approche
- 700 euros pour le module d'approfondissement.

A cela s'ajoute les frais de déplacement :

Train au tarif 2^{ème} classe (que nous privilégions autant que possible)

Voiture : 0,35 euros par Km.

Nous chercherons dans notre réseau le formateur disponible, qui semble le plus approprié et habite au plus proche du lieu de formation.

Dans ce tarif, la mise à disposition d'une salle et un éventuel repas est à la charge de la collectivité d'accueil.

En cas d'annulation de votre part, moins de 10 jours avant la formation, vous nous restez redevables de 50% du prix. En cas d'annulation de votre part moins de 3 jours avant la formation, vous paierez la formation comme si elle s'était déroulée normalement.

Dans le cas d'un module de formation organisé à notre initiative, qui réunit des élus de différentes collectivités, nos tarifs pour un module d'approche sont

- 50 euros pour un élu d'une collectivité de moins de 3.500 habitants
- 100 euros pour un élu d'une collectivité à partir de 3.500 habitants.

Pour ces formations, nous nous réservons le droit d'annuler jusqu'à 48 heures à l'avance, par défaut d'inscription suffisante.

Le coût de ces formations peut être pris en charge sur le budget de votre collectivité.

L'Association de Formation et d'Information des Paysans est un organisme reconnu par le Ministère de l'Intérieur, habilité à dispenser des formations aux élus. Nous avons collaboré avec cette association, qui valide notre démarche et nous autorise à la mettre en œuvre.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Ce document contient un bulletin d'inscription, que vous pouvez photocopier autant que nécessaire.

Vous pouvez aussi le télécharger sur le site www.demarches-participatives.org

RAPPEL DU DROIT A LA FORMATION DES ELUS

Loi N° 92-108 du 3 février 1992, modifiée par les lois N° 99-586 du 12 juillet 1999 et N° 2002-276 du 27 février 2002, de la décision ministérielle du 6 février 2006

Sommaire

- 1 - Communiquer au sein de l'équipe municipale
- 2 - Maitriser son temps pour un mandat efficace
- 3 - Des reunions efficaces
- 4 - Du projet a l'action
- 5 - Mettre en œuvre votre projet collectif
- 6 - Motiver les techniciens
- 7 - Organiser efficacement votre équipe

Bien organiser
notre équipe
municipale

- 8 - La réunion participative: outils, méthodes.
- 9 - Agriculture et municipalité : un territoire commun.
- 10 - La municipalité et les associations
- 11 - Faciliter la création d'activité par l'accueil des très petites entreprises
- 12 - Les différents échelons de territoire

au service
du territoire

- 13 - Développement durable
Au delà des clichés, de quoi parle-t-on?

14 - Faire du développement durable à l'échelle communale : *Comment envisager le DD autrement qu'une juxtaposition d'actions environnementales ?*

15 - Mettre en oeuvre un agenda 21 local participatif

16 - Mettre en oeuvre une démarche participative inscrite dans la durée

avec les
habitants
et les
techniciens

1

Communiquer au sein de l'équipe municipale



Face aux multiples informations et sollicitations reçues, l'équipe municipale est malmenée, courant vers le plus pressé, oubliant ce qui a réuni au départ les candidats, provoquant des dysfonctionnements dans la transmission d'information, qui peut aboutir à des malentendus, des suspicions...

Comment s'organiser pour une communication efficace ?

Objectifs pédagogiques

Maîtriser quelques concepts et outils de base pour une communication adaptée aux besoins de votre équipe :

- pour que les projets avancent de manière cohérente,
- pour que les membres de l'équipe se sentent partie prenante.

Programme

- Introduction rapide sur la communication dans un groupe,
- Formulation de ce que vous voudriez vivre dans votre équipe municipale,
- Identification de comment vous vivez la communication interne et la relation entre les élus au quotidien,
- Notion d'urgence et de priorité,
- Notions sur la communication,
- Identification de quelques outils simples pour améliorer rapidement votre communication interne.

Méthode

- ➔ Exercices de mise en situation,
- ➔ Apports théoriques,
- ➔ Analyse de vos pratiques,
- ➔ Présentation d'outils simples,
- ➔ Remise d'un document pour la suite.

Publics visés

Tout conseiller municipal ou équipe qui souhaite améliorer sa communication interne, pour renforcer la cohésion de l'équipe, et l'efficacité de l'action locale.

Intervenant

Formateur TRIANGLES

A quoi cela peut-il vous servir ? Ressouder l'équipe municipale : malgré les différences d'implication, vous rappelez que vous portez le même projet. Lever des malentendus, des non-dits. Mieux faire circuler l'information dans votre équipe.

Les suites possibles : Accompagnement à la construction d'un projet .

2

Maitriser son temps pour un mandat efficace



Entre les sollicitations des habitants et la multiplication des réunions, l'élu(e) a parfois du mal à « faire surface ». D'autant qu'il(elle) doit conjuguer son mandat avec sa vie professionnelle, familiale...

Comment mieux gérer son temps individuellement et collectivement ?

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser quelques repères sur la question du temps, individuel et collectif.
- Identifier des moyens pour que chacun s'organise mieux dans son mandat, et pour que la vie municipale soit moins consommatrice de temps.

Programme

- Les représentations par rapport au temps et sa gestion.
- Identification de vos pratiques municipales.
- Identification de vos pratiques professionnelles en lien avec votre mandat.
- Notion d'urgence et de priorité.
- Quelques outils simples pour améliorer votre gestion du temps.

Méthode

- ➔ Partir de votre expérience,
- ➔ Apports théoriques,
- ➔ Analyse de vos pratiques,
- ➔ Présentation d'outils simples,
- ➔ Remise d'un document pour la suite.

Publics visés

Elu(e)s qui se sentent débordé(e)s. Il est vivement conseillé de venir avec son agenda.

Intervenant

Formateur TRIANGLES

A quoi cela peut-il vous servir ? Apporter un nouveau regard sur votre rapport au temps. Mieux gérer votre temps et savoir dire non. Optimiser le temps dans votre vie municipale.

Les suites possibles: Ce travail peut être poursuivi par une action de formation « Des réunions efficaces ».

3

Des réunions efficaces

*L'élu(e) est sollicité(e) par de nombreuses réunions municipales, intercommunales, avec des partenaires... Au-delà du temps consacré, trop souvent, il(elle) a l'impression d'avoir perdu son temps et n'arrive pas toujours à faire participer ses collègues.
Comment organiser des réunions efficaces ?*

Objectifs pédagogiques

- Identifier les différents types de réunion,
- Apprendre à préparer, organiser et animer une réunion.

Programme

- Les représentations par rapport aux réunions : se réunir pour quoi faire ? Comment ?
- Rendre visible les différents types de réunions,
- Adapter l'organisation et l'animation d'une réunion en fonction de son objet,
- Quelques outils simples pour améliorer la préparation, l'organisation et l'animation d'une réunion.

Méthode

- ➔ Partir de votre expérience,
- ➔ Identification des atouts et faiblesses de vos pratiques,
- ➔ Analyse de vos pratiques,
- ➔ Présentation d'outils simples,
- ➔ Remise d'un document pour la suite.

Publics visés

En priorité des élus en situation d'organisation et d'animation de réunions.

Intervenant

Formateur TRIANGLES

A quoi cela peut-il vous servir ? Optimiser vos temps de réunion
Améliorer la participation et l'implication des participants . Favoriser la motivation des participants (lutter contre la démobilisation). Optimiser le temps dans votre vie municipale .

Les suites possibles: Ce travail peut être repris et approfondi après quelques temps de mise en pratique.

4

Du projet à l'action



Pendant la campagne des élections municipales, vous étiez motivés pour améliorer la vie des habitants de votre commune. Vous aviez envisagé des actions nouvelles, des méthodes nouvelles... Mais le quotidien vous absorbe, vous empêche de consacrer suffisamment de temps à la mise en œuvre de ces projets.

Comment remettre votre projet au centre de votre mandat ?

Objectifs pédagogiques

- Redonner du sens à votre mandat et de la lisibilité à votre projet municipal.

Programme

- La notion d'urgence et de priorité,
- Redonner du sens à vos actions,
- La place des habitants dans votre action,
- Quelques outils simples pour redonner du sens et de la lisibilité à votre mandat.

Méthode

- ➔ Partir de votre expérience,
- ➔ Apports théoriques,
- ➔ Analyse de vos pratiques,
- ➔ Présentation d'outils simples,
- ➔ Remise d'un document pour la suite.

Publics visés

Elu(e)s qui ressentent un décalage entre ce qui les avait motivés à se présenter et la réalité de leur engagement.

Intervenant

Formateur TRIANGLE

A quoi cela peut-il vous servir ? Vous permettre de vous réapproprier votre projet municipal.

Les suites possibles: Ce travail peut être poursuivi par une action de formation sur "Mettre en œuvre notre projet" ou "La relation élus - habitants".

5

Mettre en œuvre votre projet collectif



Vous vous êtes présentés devant les électeurs avec quelques propositions d'actions pour le mandat. Mais vous éprouvez des difficultés à les mettre en œuvre, au-delà de la question du temps.

Comment s'organiser pour concrétiser vos projets ?

Objectifs pédagogiques

- Appréhender la méthode de projet,
- Rappels ou bases de la notion de développement durable,
- Le projet dans son territoire, avec ses habitants.

Programme

- La méthode de projet : contexte, besoins, moyens, temps...
- Notions sur le développement durable,
- Notions sur les démarches participatives.

Méthode

- ➔ Partir de votre expérience,
- ➔ Apports théoriques,
- ➔ Analyse de vos pratiques,
- ➔ Présentation d'outils simples,
- ➔ Remise d'un document pour la suite.

Publics visés

Elus porteurs de projets. Eventuellement responsable de service. Avoir déjà une connaissance de la notion de développement durable est un plus. Avoir déjà eu une pratique associative ou de gestion d'entreprise est également un plus.

Intervenant

Formateur TRIANGLES

A quoi cela peut-il vous servir ? Mettre en œuvre vos promesses électorales. Associer de manière positive les habitants .

Les suites possibles: Ce travail peut être poursuivi par des actions de formation : approfondissement sur ce même thème, sur la notion de développement durable (proposée dans ce même catalogue).

6

Motiver les techniciens



Une nouvelle équipe vient d'être élue dans votre commune. Vous impulsez des projets nouveaux, et des manières de faire différentes.

Les employés communaux, administratifs au secrétariat de Mairie, agents techniques, personnels qui interviennent à l'école, ou autre service municipal peuvent avoir du mal à vivre ces changements.

Comment renforcer la coopération et la confiance entre élus et techniciens ?

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les bases de la résistance au changement,
- Découvrir des méthodes pour renforcer les liens.

Programme

- La notion de résistance au changement et d'organisation du travail,
- Les notions de peur et de besoin,
- Les bases de la communication ,
- Quelques outils simples pour renforcer la coopération et la confiance avec vos salariés.

Méthode

- ➔ Partir de votre expérience,
- ➔ Apports théoriques,
- ➔ Analyse de vos pratiques,
- ➔ Présentation d'outils simples,
- ➔ Remise d'un document pour la suite.

Publics visés

Elus en charge de la gestion du personnel ou responsable d'un service. Eventuellement les agents responsables de service. Il est vivement conseillé de venir avec l'organigramme des élus et des services, le tableau des présences / absences des agents. Avoir participé à la formation « La communication interne » est un plus.

Intervenant

Formateur TRIANGLES

A quoi cela peut-il vous servir ? Mieux vous faire comprendre de vos salariés. Mieux entendre leurs blocages ou résistances. Rendre plus fluide votre relation, pour une meilleure implication de leur part.

Les suites possibles: Des formations techniques seront peut-être à envisager avec le CNFPT pour certains de vos employés.

7

Organiser efficacement votre équipe



Certains conseillers manifestent de l'impatience, ont des propos un peu désagréables envers certains de leurs collègues, des projets n'avancent pas bien... ? Cela peut révéler des dysfonctionnements dans votre équipe.

Comment mieux s'organiser pour avancer ensemble ?

Objectifs pédagogiques

- Définir une organisation qui conjugue au mieux les potentialités des membres, où chacun se sente reconnu et respecté.

Programme

- Les notions de peurs, besoins, limites.
- Les notions de besoins collectifs, de rôles et de responsabilité, de mandat.
- Quelques outils simples pour s'organiser et renforcer la coopération et la confiance entre vous.

Méthode

- ➔ Partir de votre expérience,
- ➔ Apports théoriques,
- ➔ Analyse de vos pratiques,
- ➔ Présentation d'outils simples,
- ➔ Remise d'un document pour la suite.

Publics visés

Tous élus, et tout particulièrement les maires et adjoints ou ceux qui se sentent un peu mal à l'aise. Il est conseillé de venir avec l'organigramme des élus.

Intervenant

Formateur TRIANGLES

A quoi cela peut-il vous servir ? Meilleures relations au sein de l'équipe. La mission de chaque élu(e) est mieux identifiée et chacun se sent mieux. Meilleure implication des élus

Les suites possibles: Approfondissement sur ces notions, avec reprises dans le temps, ou accompagnement in situ dans la mise en œuvre concrète.

La réunion participative: outils, méthodes



L'animation de réunions participatives repose sur des savoirs être et des savoirs faire spécifiques. Connaître les différents outils disponibles permet aux élus de choisir la formule adaptée à leur territoire et de mieux définir leur rôle dans une démarche de ce type.

Objectifs pédagogiques

- Connaître une large palette d'outils d'animation participative : « world-café », « Philip 6X6 », approche cartographique, travaux de groupes,...
- Connaître les différentes phases de la réunion participative : préparation, animation, distribution de la parole, reformulation, synthèse,
- Réfléchir au rôle de l'élu dans une démarche participative.

Programme

- Prise de connaissance de la boîte à outil,
- Analyse critique et échanges sur les usages possibles,
- Mise en situation.

Méthode

- ➔ Jeux de rôle.
- ➔ Travail avec vidéo.
- ➔ Comparaison d'expériences.

Publics visés

Elus et agents de développement en situation d'animation de réunions si possible ayant déjà conduit des réunions participatives.

Intervenant

Formateur de DéPart

A quoi cela peut-il vous servir ? Sécuriser votre travail d'animateur
Améliorer l'efficacité des réunions que vous animez .

Les suites possibles:

9

Agriculture et municipalité : un territoire commun



L'agriculture occupe peu de monde mais une grande partie du territoire. Les nouvelles équipes municipales peuvent être démunies face aux enjeux et aux influences favorisant l'orientation des structures économiques agricoles de leur territoire. Comment s'y retrouver entre agrandissement des structures existantes, installation de nouveaux agriculteurs, environnement et lien entre agriculteurs et autres acteurs du territoire. Le conseil municipal possède de véritables leviers pour influencer sur l'orientation des pratiques agricole (PLU, SCOT, ferme relais, charte paysagée).

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les enjeux des mutations agricoles .
- Identifier les leviers à mettre en oeuvre pour orienter ou aider l'agriculture locale.

Programme

- Les différents courants agricoles et leur spécificités.
- Appréhender l'environnement politique et économique agricole de notre département,
- Découvrir des initiatives ayant permis un réaménagement des structures agricoles d'une commune ou d'un territoire plus large.

Méthode

- ➔ Apports théoriques,
- ➔ Présentation d'initiatives ,
- ➔ Echanges d'expériences,
- ➔ Remise d'un document et d'une liste de contacts.

Publics visés

Tout conseiller municipal ou équipe ayant une curiosité pour le secteur agricole. Venir avec la liste des agriculteurs de votre communes (le nombre, les superficies, l'âge et les productions) et avoir identifié les liens que vous avez avec les différentes structures (baux communaux, contrat d'entretien de bord de route)

Intervenant

Formateur de L'AFIPaR

A quoi cela peut-il vous servir ? Cette formation est utile pour mieux comprendre les enjeux des mutations agricoles et affiner ses positions et ses choix politiques grâce à une meilleure connaissance des acteurs..

Les suites possibles: Accompagnement d'équipe sur un travail autour de l'agriculture

La municipalité et les associations



60% des associations interviennent au niveau communal ou infra communal,

Dès lors, il n'est pas étonnant que la mairie constitue le premier partenaire des associations, employeurs ou non.

Les types d'associations sont multiples et impactent directement sur le travail des élus.

Doivent-elles être « co-régulatrices » des actions lancées par la collectivité ? Des structures que l'on interpelle pour avis ? La formation peut aider les élus à se positionner par rapport aux différents types d'association et donner des pistes de solutions, de partenariats.

Objectifs pédagogiques

- Connaître le « fait associatif »
- Appréhender les pistes pour enclencher une dynamique de partenariat avec les associations de votre commune.

Programme

- Définir ce que l'on entend par association (loi de 1901) et les différents types d'associations.
- Poids économique et rôles des associations .
- Comment travailler et instaurer le dialogue avec les associations.
- Illustration de différents modes de partenariat entre associations et communes avec analyse de leurs intérêts et de leurs limites .

Méthode

- ➔ Apports théoriques,
- ➔ Présentation d'initiatives,
- ➔ Echanges à partir des expériences fournies par les participants,
- ➔ Remise d'un document .

Publics visés

Tout conseiller municipal ou équipe ayant la volonté de mettre en place un partenariat avec les associations locales. Venir avec la liste des associations de votre commune et les différents modes de contractualisation que vous avez avec elles.

Intervenant

Formateur de L'AFIPaR

A quoi cela peut-il vous servir ? Cela peut vous servir à mieux connaître le « fait associatif » et à enclencher une véritable dynamique de partenariat avec les associations de votre commune.

Les suites possibles: Accompagnement d'équipe sur un travail autour des partenariats avec les associations.

11

Faciliter la création d'activité par l'accueil des très petites entreprises



Grâce au développement d'un tissu économique constitué de très petites entreprises, la dynamique d'un territoire peut-être maintenue ou créée. Le rôle de l'élu est fondamental comme moteur du partenariat associant les collectivités, les organisations professionnelles, les associations et les représentants des administrations .

Objectifs pédagogiques

- Définir la place et l'intérêt des très petites entreprises dans l'environnement économique actuel.
- Identifier les modes d'action de la commune vis à vis des porteurs de projets.

Programme

- Définir ce que l'on entend par très petite entreprise,
- Poids économique et rôles des TPE ,
- Découvrir des initiatives ayant permis de favoriser la création et/ ou la reprise d'activité (espace test, coopérative d'activité, pépinière.....).

Méthode

- ➔ Apports théoriques,
- ➔ Présentation d'initiatives,
- ➔ Echanges à partir des expériences fournies par les participants,
- ➔ Remise d'un document et d'une liste de contacts.

Publics visés

Tout conseiller municipal ou communautaire, équipe ayant la volonté de favoriser la création de très petites entreprises sur son territoire. Venir avec un état des lieux des entreprises de votre commune (nombres de salariés, nature de l'activité, âge du chef d'entreprise.....)

Intervenant

Formateur de L'AFIPaR

A quoi cela peut-il vous servir ? Cette formation peut vous permettre d'amorcer une réflexion autour de la mise en place de stratégie favorisant la création ou la reprise de très petite entreprise sur son territoire.
Les suites possibles: Accompagnement à la construction d'une stratégie concernant les petites entreprises de votre territoire .

12

Les différents échelons de territoire



En début de mandat, une masse d'information est à enregistrer pour prendre la mesure des décisions du conseil municipal. Petit à petit, les compétences de la commune deviennent plus claires. Reste à comprendre le rôle et les compétences des autres échelons (communauté de commune, pays, ...) afin de porter au mieux les projets de développement de son territoire.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les compétences des différents échelons du territoire.
- Identifier les soutiens possibles des uns et des autres dans la mise en place de projet pour sa commune.

Programme

- Les compétences et le fonctionnement des communes, des inter-communautés,
- Le rôle et la spécificité des pays .
- Les compétences des Conseils Généraux et Régionaux.
- Exemple d'un projet ayant de multiple financement.
- Travail sur l'organisation des représentations.

Méthode

- ➔ Apports théoriques,
- ➔ Présentation d'initiatives,
- ➔ Echanges à partir des expériences fournies par les participants,
- ➔ Remise d'un document et d'une liste de contacts.

Publics visés

Tout conseiller municipal ou équipe ayant la volonté de repérer les compétences des différents échelons de territoire (commune, communauté de commune, pays, conseil général et régional). Il est possible de venir avec la liste des compétences de votre communauté de commune, l'organigramme de votre commune ainsi que la répartition des représentations.

Intervenant

Formateur de L'AFIPaR

A quoi cela peut-il vous servir ? Cette formation permet de mieux se repérer dans les différentes instances et de flécher rapidement le bon interlocuteur pour chaque projet.

Les suites possibles: Accompagnement à la construction d'un projet

13

Développement durable

Au delà des clichés, de quoi parle-t-on?



Le terme de « développement durable » est de plus en plus utilisé dans les politiques publiques. Il repose sur des concepts et des théories en pleine évolution. Il se traduit aussi concrètement par des dispositifs administratifs, des subventions, des contraintes et des opportunités pour les élus comme pour tous les acteurs de son territoire. Cette formation propose aux élus de se familiariser avec l'histoire et les applications de cette expression afin de faciliter son action dans ce domaine.

Objectifs pédagogiques

Maîtriser les différents aspects du développement durable (histoire, enjeux, concept, mise en pratique) pour être à même d'initier une politique de développement durable dans sa commune.

Programme

- Les raisons de l'émergence (disparités sociales et géographiques, problèmes environnementaux, épuisement des ressources...).
- La construction du concept (Le Club de Rome, le rapport Brundtland, la conférence de Rio...).
- La déclinaison du concept (les différentes approches schématiques).
- Comment passer des approches sectorielles, analytiques, à une approche globale.
- La participation des citoyens / habitants : intérêt, contraintes...

Méthode

- ➔ Alternance d'apports théoriques et historiques et d'échanges entre les participants,
- ➔ Diffusion d'une vidéo sur la mise en œuvre du DD dans une commune et analyse critique,
- ➔ Exercices de mise en pratique.

Publics visés

Elus locaux en charge du développement durable et des questions environnementales.

Intervenant

Formateur de DéPart

A quoi cela peut-il vous servir ?

Initier des projets de développement durable sur votre territoire

Les suites possibles : Formation fiche N°14

14

Faire du développement durable à l'échelle communale :



Comment envisager le DD autrement qu'une juxtaposition d'actions environnementales ?

Par méconnaissance ou facilité des actions sont baptisées « développement durable », alors qu'il s'agit d'action de développement économique ou de préservation de l'environnement. Or le développement durable prend sens dans une prise en compte globale de l'ensemble des actions qui font la vie d'un territoire. Cette formation vise à donner des outils aux élus pour aborder de façon globale ce qui est en général géré de façon indépendante : l'économique, le social, l'environnemental.

Objectifs pédagogiques

- Appréhender le développement du territoire comme un tout (approche systémique).
- Etre en mesure de conduire des actions concrètes de DD.

Programme

- Apports sur les fondements du développement durable.
- L'approche systémique appliquée aux projets locaux.
- Visite d'un projet local (lieu de la formation) .

Méthode

- ➔ Apports théoriques,
- ➔ Construction collective d'outils d'analyse et de conduite de projets,
- ➔ Analyse d'un projet local au regard du développement durable .

Publics visés

Elus locaux en charge du développement durable et des questions environnementales.

Intervenant

Formateur de DéPart

A quoi cela peut-il vous servir ? Mettre en place des actions de développement durable à l'échelle communale ou intercommunale.

Les suites possibles : Accompagnement de projets in situ

15

Mettre en oeuvre un agenda 21 local participatif



L'agenda 21 local, préconisé par la conférence de Rio de 1992 est l'une des façons de mettre en œuvre le développement durable sur un territoire, de manière opérationnelle et concrète. Pour la collectivité, c'est un outil pour écrire clairement son programme de développement durable et les objectifs qui sous-tendent sa politique de moyen et long terme. Pour la population, c'est un moment de participation, et de confrontation avec les réalités de l'action. Pour les deux, c'est une expérience enrichissante qui permet de construire ensemble un diagnostic global sur l'état de leur territoire et des propositions d'amélioration de la situation.

Cette formation vise à donner les éléments de base nécessaires à un élu qui souhaite mettre en œuvre un Agenda 21 dans sa commune ou du moins en étudier la faisabilité.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les enjeux d'un Agenda 21 local,
- Maîtriser les outils nécessaires à la mise en œuvre d'un Agenda 21.

Programme

- La définition des objectifs, la présentation d'Agendas 21 locaux ailleurs en Europe.
- Le cadre proposé par le Ministère.
- Les étapes d'un Agenda 21 (mobilisation des habitants, ateliers sur le projet global ou par thèmes, rédaction, mise en œuvre des actions).
- Articulation d'un Agenda 21 avec d'autres programmes de développement local (Charte de Pays, PADD, LEADER, ScoT...).
- La participation des habitants à la démarche : intérêts, méthodes.
- L'animation d'un Agenda 21.
- Les partenaires potentiels (recherche de subventions ; accompagnement méthodologique, animation, rédaction, chiffrage...).

Méthode

- ➔ Apports de connaissances (fondement des agenda 21, législation,...),
- ➔ Approche d'exemples concrets à partir de vidéos,
- ➔ Proposition d'outils d'animation.

Publics visés

Elus et techniciens de collectivités locales en charge d'Agenda 21 (ou en projets).

Intervenant

Formateur de DéPart

A quoi cela peut-il vous servir ? Lancer une démarche collective de développement durable grâce à l'outil « Agenda 21 »

Les suites possibles: s'inscrire dans un réseau d'élus porteurs d'Agenda 21

16

Mettre en oeuvre une démarche participative inscrite dans la durée



Développement durable et démarches participatives sont étroitement liés. L'un ne pouvant avancer sans l'autre. Cette formation vise à donner aux élus des concepts et outils leur permettant de construire une démarche participative au service d'une politique globale.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les enjeux de la participation (au regard du développement durable).
- Connaître les outils d'animation.
- Réfléchir aux rôles respectifs de l'élu par rapport à l'animateur.
- Concevoir une politique d'implication des citoyens dans la vie locale.
- Repérer les changements nécessaires dans les comportements.

Programme

- Analyse de politiques participatives en cours.
- Appréhension des différents outils d'animation participative (consultation, concertation, débat public, conférence citoyenne et de consensus...).

Méthode

- ➔ Apports d'outils et de méthode d'animation.
- ➔ Analyse collective de ces outils et méthodes.
- ➔ Exercices de mise en pratique.

Publics visés

Elus, techniciens et bénévoles en charge de l'animation de démarches participatives.

Intervenant

Formateur de DéPart

A quoi cela peut-il vous servir ? Développer une participation active des habitants à la vie communale

Les suites possibles: Fiche formation n°8